

La rage du sourd

La Vérité - Edito - V.R. - 16/02/10

Toutes les grandes puissances du monde se targuent d'être les champions et les défenseurs ardents des droits de l'Homme. A l'inverse les pays généralement pauvres sont accusés de les bafouer. Entre les deux se trouvent une infinité d'autres pays qualifiés d'émergents sur le plan économique qui ne s'embarrassent guère de ce genre de considération.

Mais comme ils sont non seulement des partenaires incontournables et que leur position en fait également des passages obligés pour les pays développés, ces derniers ferment les yeux sur d'innombrables manquements aux droits de l'Homme. C'est dire qu'en fin de compte, les intérêts economico - financiers l'emportent toujours sur des aspects qui deviennent très vite secondaires. Le comble est atteint lorsque dans ces mêmes pays qui se vantent d'être les protecteurs et les gardiens des valeurs prétendument universelles comme la démocratie et les libertés, les coups de canif à ces beaux principes sont les plus nombreux. Ils suscitent révolte et scandale au sein même de ces sociétés et trouvent des justifications pour le moins réfutables.

Donner des leçons est chose facile, surtout lorsqu'on se trouve dans une position de force due à cette notion de développement qui n'est pas exempte d'inégalités flagrantes, marginalisant des catégories sociales. Celles - ci sont, certes, minoritaires mais pour autant elles ne devraient pas faire l'objet de viol avéré de leurs droits, surtout lorsqu'elles vivent dans des pays où les dirigeants successifs se posent en gendarmes du monde. A ces donneurs de leçons, l'envie nous prend souvent de leur recommander de balayer d'abord devant leurs portes avant de s'esclaffer sur les ordures de leurs voisins ou encore d'ôter la poutre dans leurs yeux. Malheureusement ces « voisins » en question ne possèdent aucune chance dans le rapport de force qui leur est imposé. D'autant plus dans le concert des Nations, se vérifie depuis toujours l'adage selon lequel la raison du plus fort est toujours meilleure. Cette force réside, comme mentionné précédemment dans les pouvoirs économiques et financiers qu'ils exercent, qu'ils imposent et qu'ils font subir aux pays faibles.

Les relations internationales sont caractérisées par une forte et tenace hypocrisie basée sur des principes auxquels les organisations internationales s'accrochent même s'il s'avère que ces fondements ne tiennent pas la route et sont dépassés devant des faits avérés et éloquentes. Et parce que Madagascar est classé parmi ces pays pauvres et à maintenir à tout prix dans un tel état, allant jusqu'à se fourvoyer avec leurs dirigeants complices d'exactions et de dilapidations à leur seul profit, notre pays se doit de se justifier et de justifier, comme un véritable coupable devant des instances dont la moralité des membres ou celle de leur pays d'origine est sujette à caution.

Le régime de Transition, par l'intermédiaire de quelques représentants, est allé se défendre à Genève car un lobbying plus ou moins puissant et servi par des acolytes nationaux sans foi ni loi, sans peur et sans scrupules a décidé à travers un communiqué de faire une description de la situation actuelle de notre pays. Un portrait qui s'apparente à la pire des caricatures déformées qui soient et qui, aux yeux de ceux qui en ont fait la lecture, sont sans aucune commune mesure avec la ou les réalités. A tel point qu'on se demande si les signataires de ce jugement péremptoire ne se sont pas trompés de pays.

Ce qui est certain, c'est que beaucoup parmi eux n'ont jamais mis les pieds à Madagascar et ne sont même pas capables de retrouver notre pays sur une mappemonde. On ne saurait que déplorer leur naïveté, par ailleurs inexcusable compte tenu de leur statut quand bien même ils ont été visiblement induits en erreur. Fort heureusement, pour les Malgaches, ces personnages ne sont pas leurs représentants. En tout cas, ils ne font pas honneur ni à leur pays d'origine ni à l'Institution dont ils sont membres.

C'est peut - être parce que sur le plan international, il a été décidé sans fondement, que Madagascar devrait être mis sur le banc des accusés de viol des droits de l'Homme que le régime de Transition s'est cru dans l'obligation de dépêcher des émissaires pour défendre sa cause. Mais comme on dit, qui veut noyer son chien l'accuse de la rage... De plus on le sait, il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Source : <http://www.laverite.mg/editorial/editorial-la-rage-du-sourd.html>